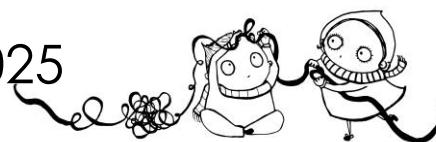


Comité du lundi 8 Septembre 2025



Plan d'assainissement des finances cantonales (PAFE)

« Ce lundi 8 septembre, La FEDE a pris connaissance de l'annonce du Conseil d'État après les consultations menées au printemps et en été. Elle prend acte avec satisfaction de la suppression de la contribution de solidarité qui n'était rien d'autre qu'une ponction salariale. »

Mais étant donné que le Conseil d'État annonce remettre des mesures structurelles en discussion dès 2027, la FEDE appelle le personnel à prendre part à l'assemblée extraordinaire de ce jeudi 11 septembre à 18h00 à salle des Fêtes de St-Léonard afin de discuter des suites de la mobilisation.

Venez Nombreux-ses !



Mise sous pli des cotisations

Le lundi 6 octobre prochain aura lieu la mise sous pli des cotisations.

Il nous manque quelques volontaires pour venir nous aider. Si cela vous intéresse, merci de vous adresser à votre responsable d'arrondissement ou de groupement ou à l'adresse presidence@spff.ch.

Si de nouveaux-elles enseignant-es sont arrivé-es dans votre cercle scolaire, merci de les annoncer à notre secrétaire, Carmen Geinoz à secretariat@spff.ch afin de mettre notre dossier à jour. Pareil pour tout changement vous concernant.

Vous pouvez aussi les aiguiller sur notre site internet afin qu'ils/elles nous découvrent et puissent nous rejoindre en tant que cotisant-es.

Chaque enseignant-e recevra prochainement un courrier avec la cotisation à payer pour la nouvelle année scolaire. Merci d'avance pour votre soutien !

Comité

Une nouvelle année scolaire a démarré, et plusieurs arrondissements ne sont malheureusement plus représentés au sein du comité, il s'agit du 2, du 4, du 6 et du 7. N'hésitez pas à vous annoncer à l'adresse presidence@spff.ch si cela vous intéresse ou si vous souhaitez en savoir plus. Nous serions heureux-ses de vous accueillir afin de compléter l'équipe !

Agenda SPFF

Notre agenda mis sur pied l'année dernière est de retour ! Voici donc quelques dates à réserver. Les lieux vous parviendront en temps voulu.



Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente ou le-la représentant-e de votre arrondissement ou groupement !